

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 10 mai 2011 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de madame Marie-Claude B-Nichols, mairesse.

Présences :

Madame la conseillère, Danie Deschênes
Messieurs les conseillers, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Également présente : Mme Katherine-Erika Vincent, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2011-05-115 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Points ajoutés :

- 7.1 Achat de billets – tournoi de golf – Fondation des soins de santé de Vaudreuil-Soulanges;
- 7.2 Achat de billets – tournoi de golf – 2^e édition IGA extra Rochette Vézina;
- 7.3 Achat de billets – tournoi de golf – du maire de la Ville de L'Île-Perrot 2011;
- 7.4 Signalisation routière – défense de stationner.

ADOPTÉE

2011-05-116 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2011

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 avril 2011, au moins 24 heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 avril 2011, tel que modifié à la résolution suivante.

ADOPTÉE

2011-05-117 DROIT DE VÉTO DE LA MAIRESSE – PAGE 30, RÉOLUTION 2011-04-85 – OCTROI DE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – URBANISME – SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE INC. (SIM)

Considérant que le Conseil a adopté sa résolution 2011-04-85 dans laquelle il est spécifié de « retenir les services professionnels de Service d'inspection municipale inc. pour les services d'un inspecteur en bâtiments, pour la saison estivale 2011 »;

Considérant que cette décision doit être soumise de nouveau à la considération des membres du Conseil puisque la mairesse s'est prévaluée de la disposition de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* et refuse de signer cette résolution;

Attendu que Service d'inspection municipal inc. (SIM) nous a avisés de l'impossibilité pour eux de nous fournir le service demandé;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu que le Conseil annule sa décision adoptée par la résolution 2011-04-85.

ADOPTÉE

2011-05-118 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS D'AVRIL 2011 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois d'avril 2011, au montant de **114 051.24 \$**.

ADOPTÉE

2011-05-119 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AVRIL 2011 – APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois d'avril 2011, au montant de **131 207.21 \$**.

ADOPTÉE

2011-05-120 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER

La trésorière dépose le rapport financier et le rapport des vérificateurs pour l'exercice financier 2010, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

2011-05-121 DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA TRÉSORIÈRE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

La trésorière dépose conformément à l'article 513 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* le rapport d'activités du trésorier au directeur général des élections.

2011-05-122 ÉMISSION D'UNE CARTE DE CRÉDIT – AMERICAN EXPRESS COSTCO

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de demander l'émission d'une carte de crédit American Express Costco au nom de **Josiane Asselin** avec une limite de crédit d'une somme de **5 000 \$**.

ADOPTÉE

2011-05-123 MODIFICATION DU RÈGLEMENT 483 – RÈGLEMENT AUTORISANT LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS, LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX, LES HONORAIRES PROFESSIONNELS, LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT INCLUANT LES FRAIS ET TRAVAUX CONNEXES D'UNE PISTE À VOCATION RÉCRÉATIVE / UTILITAIRE LONGEANT LE BOUL. ST-JOSEPH SUD ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1,6 MILLION

Considérant que le règlement 483 a été adopté le 8 février dernier;

Considérant qu'il y a lieu de modifier l'article 2. et de remplacer l'estimation détaillée annexée au règlement afin d'apporter des précisions sur les dépenses prévues au règlement;

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu de modifier l'article 2. du règlement 483 intitulé Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux de construction et d'aménagement incluant les frais et travaux connexes d'une piste à vocation récréative / utilitaire longeant le boul. St-Joseph Sud et décrétant un emprunt de 1.6 million de façon à remplacer l'Annexe « B » étant l'estimation détaillée préparée par Stéphanie Martin en date du 3 février 2011, par l'estimation détaillée préparée par CDGU Ingénierie urbaine, datée du 14 avril 2011.

ADOPTÉE

2011-05-124 RÈGLEMENT 445-9 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS NO 445 – NOUVELLE TARIFICATION

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du 12 avril 2011;

Considérant qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture; la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'adopter le Règlement no 445-9, intitulé « Règlement modifiant le règlement no 445 sur les tarifs. »

ADOPTÉE

2011-05-125 RÈGLEMENT NO 484 - RÈGLEMENT AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE MODIFIANT L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE RÉGIONALE DE VAUDREUIL-SOULANGES

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du 12 avril 2011;

Considérant qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture; la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'adopter le Règlement no 484, intitulé « Règlement autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges ».

ADOPTÉE

2011-05-126 ACQUISITION DE FOURNITURE – POLITIQUE DE GESTION DE VITESSE - ENSEIGNES DE SIGNALISATION

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'autoriser l'acquisition et l'installation de diverses enseignes de signalisation dans le cadre de la politique de gestion de vitesse, pour un montant total de **8 040 \$**, plus taxes, réparti comme suit :

Seri Vigie inc.	4 389 \$
Traffic Innovation inc.	3 186 \$
Presto Communication	465 \$

Que cette dépense soit financée par le surplus non-affecté et imputée au poste budgétaire 1-22-311-00-725.

ADOPTÉE

2011-05-127 MANDAT POUR DES DEMANDES DE SUBVENTION – AUTORISATION

Considérant que plusieurs programmes d'aide financière sont offerts pour les municipalités voulant améliorer leurs infrastructures.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu de mandater et d'autoriser Madame **Line St-Onge**, directrice de la gestion du territoire, à procéder au nom de la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot à des demandes de subventions concernant les infrastructures de la Ville de confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles relatifs aux projets présentés.

ADOPTÉE

2011-05-128 OCTROI DE CONTRAT DE SERVICE – RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ – LES SERVICES EXP INC.

Considérant l'intention manifestée par le propriétaire de développer les terrains situés sur le Plateau Notre-Dame;

Considérant que la Ville rejette ses eaux usées à la Ville de L'Île-Perrot et que cette dernière a manifesté son désir de mettre fin à notre entente;

Considérant que la Ville de Pincourt est en processus d'agrandissement de son usine de filtration et que le rejet de nos égouts vers Pincourt engendra des coûts importants pour la Ville.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'octroyer un contrat de service à Les **Services exp inc.**, afin de procéder à la réalisation d'une étude de faisabilité pour le rapatriement des égouts sanitaires vers les étangs aérés au coût de **16 815 \$**, plus taxes.

Que cette dépense soit financée par le surplus non-affecté et imputé au poste budgétaire 1-02-415-10-419.

ADOPTÉE

2011-05-129 DEMANDE DE CONTRIBUTION DU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC (FCCQ) – AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UN PROJET – BOUCLAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Considérant les problèmes d'approvisionnement, de pression et de qualité d'eau des secteurs situés au nord de la 62^e avenue;

Considérant que ce secteur est problématique, car il est alimenté par un réseau privé situé sur la 60^e avenue.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'autoriser la présentation du projet intitulé Bouclage du réseau d'aqueduc entre la 62^e avenue et le boulevard Perrot au Fonds Chantiers Canada – Québec (FCCQ) et de confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

ADOPTÉE

2011-05-130 OCTROI DE CONTRAT DE SERVICE – ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS NATURELS – PELOUSE SANTÉ INC.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu de conclure un contrat avec la compagnie **Pelouse Santé inc.**, pour l'entretien de ses terrains sportifs naturels au coût de **14 500 \$**, plus taxes, avec une clause de renouvellement pour 2 années supplémentaires.

Que cette dépense soit financée par le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-725-10-545.

ADOPTÉE

2011-05-131 OCTROI DE CONTRAT DE SERVICE – ORGANISATION ET PLANIFICATION DES SORTIES POUR LE CAMP DE JOUR 2011 – PROMOTION ZONE

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'octroyer le contrat de service à **Promotion Zone** pour planifier et organiser 6 sorties pour le camp de jour 2011, pour un montant maximal de **9 000 \$** plus taxes.

Que cette dépense soit financée par le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-721-20-474.

ADOPTÉE

2011-05-132 OCTROI DE CONTRAT – TRANSPORT PAR AUTOBUS CAMP DE JOUR 2011

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'autoriser une dépense maximale de **18 000 \$**, plus taxes, pour le service de transport en commun dans le cadre du camp de jour 2011 et que cette dépense soit répartie comme suit :

Sortie et navette du vendredi	Autobus J.L. Castonguay	12 740 \$
Navette lundi, mardi, mercredi et camp de jour spécialisé	Transbus	5 260 \$

Que cette dépense soit financée par le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-721-20-515.

ADOPTÉE

2011-05-133 OCTROI DE CONTRAT DE SERVICE – ARRÊT-BALLE PARC DES HIRONDELLES – CLÔTURE JERMAR

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'octroyer le contrat de service pour procéder au remplacement de l'arrêt balle du terrain de baseball situé au parc des Hirondelles à **Clôture Jermar**, au coût de **9 670 \$** plus taxes.

- 46 -

Que cette dépense soit financée par le surplus non-affecté et imputée au poste budgétaire 1-22-725-70-000.

ADOPTÉE

2011-05-134 OCTROI DE CONTRAT DE SERVICE – MISE À JOUR DU SITE WEB DE LA VILLE

Considérant la démarche entreprise afin de procéder à une mise à jour du site Web de la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot;

Considérant que différents fournisseurs ont été invités à présenter une offre de service;

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'octroyer le contrat de service pour la mise à jour du site Web de la ville à **G-NIUS Communication** pour une somme maximale de **9 900 \$**, plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le surplus non-affecté et imputé au poste budgétaire 1-02-171-00-332.

D'autoriser le paiement des mensualités de **195 \$** pour assurer l'hébergement, l'abonnement, le support et la formation.

ADOPTÉE

2011-05-135 OCTROI DE CONTRAT – ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LES TERRAINS DE SOCCER

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'autoriser une dépense maximale de **13 694 \$**, plus taxes, pour l'acquisition d'équipement pour les terrains de soccer et que cette somme soit répartie comme suit :

But de soccer 24' x 8' avec ancrages et filet	Sport Inter	3 210 \$
Ensemble de roues universelles pour but junior avec ancrages	Hollandia Sport	1 500 \$
4 bancs en aluminium de 15' pour les joueurs	Sport Loisir	1 211 \$
Frais de livraison		600 \$
Arrêt ballon	Clôture Jermar	7 173 \$

Que cette dépense soit financée par le surplus non-affecté et imputée au poste budgétaire 1-23-080-04-711.

ADOPTÉE

2011-05-136 ENGAGEMENT DE PERSONNEL-CADRE – RESPONSABLE EN URBANISME

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'engager madame **Mélissa Arbour-Lasalle**, au poste de responsable en urbanisme, à compter du 10 mai 2011 selon les conditions prévues à son contrat et à l'entente des cadres.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-611-00-111.

- 47 - D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer le contrat à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE

2011-05-137 ENGAGEMENT DE PERSONNEL – INSPECTRICE EN URBANISME

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'engager madame Marie-Andrée Laplante au poste d'inspectrice en urbanisme à compter du 10 mai 2011, selon les conditions prévues à la Convention collective présentement en vigueur.

ADOPTÉE

2011-05-138 COLLOQUE ANNUEL 2011 – ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE, SECTION QUÉBEC – DÉLÉGATION

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'autoriser M. Luc Tessier, surintendant, à participer au Colloque annuel 2011 de l'Association des travaux publics d'Amérique, section Québec, qui se tiendra à Rimouski les 30 et 31 août et 1^{er} et 2 septembre 2011.

De plus, le Conseil autorise les dépenses inhérentes à ce colloque (frais d'inscription, d'hébergement et repas) pour une somme de **1 195 \$** plus taxes.

Que les frais de déplacement et de repas non prévus soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Que cette dépense soit financée par le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-311-00-311.

ADOPTÉE

2011-05-139 RESSOURCES HUMAINES : SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT – CSN : AUTORISATION DE SIGNATURE DES LETTRES D'ENTENTE 2011-03 ET 2011-04

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'autoriser la directrice générale intérimaire à signer, pour et au nom de la Ville, avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot – CSN, la lettre d'entente no 2011-03 relative à l'affectation temporaire – jardinier intérimaire et la lettre d'entente no 2011-04 relative à la modernisation de l'appellation du poste d'inspecteur en bâtiment pour inspecteur en urbanisme.

ADOPTÉE

2011-05-140 AGAIP – ACHAT DE BILLETS POUR L'ACTIVITÉ DU MOIS DE MAI 2011 – DÉLÉGATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu que la Ville achète 2 billets pour l'activité du mois de mai de l'Association des Gens d'Affaires de L'Île-Perrot, laquelle se tiendra le 18 mai 2011, au coût total de **250 \$**; les conseillers **Bernard Groulx** et **Jean Fournel** sont autorisés à participer à cette activité.

Que cette dépense soit financée par le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-310.

ADOPTÉE

2011-05-141 APPUI À LA DEMANDE DE LA VILLE DE PINCOURT – ACHAT DU COMPLEXE SPORTIF DE PINCOURT

Considérant le début de la construction du projet du Complexe sportif et culturel Régional de L'Île-Perrot en 2003, par l'initiative d'un OBNL issu du milieu afin de répondre à ses besoins pour un tel équipement;

Considérant que le projet s'est arrêté en cours de construction, résultant d'un différend important entre les diverses parties impliquées;

Considérant le jugement, rendu en novembre 2009 par la Cour Supérieure du Québec, qui ordonnait, entre autres, la mise en vente du Complexe sous contrôle de la justice;

Considérant qu'il n'y a eu aucune avancée significative à cette date afin que l'immeuble trouve preneur et soit complété;

Considérant qu'il y a toujours, à ce jour, un besoin pour une telle infrastructure, non seulement sur L'Île-Perrot, mais pour l'ensemble de la région de Vaudreuil-Soulanges;

Considérant que la Ville de Pincourt a déposé une offre d'achat pour l'immeuble, suite à l'adoption d'une résolution en ce sens le 8 mars 2011.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'encourager la Ville de Pincourt dans sa démarche pour acquérir l'immeuble inachevé et sa recherche d'une solution, afin d'en arriver au parachèvement de l'ouvrage, considérant que l'infrastructure répondra aux besoins du milieu, tant au plan sportif, récréatif, culturel que social.

ADOPTÉE

2011-05-142 PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE ET DES MESURES D'URGENCE – ADOPTION

Considérant la démarche de planification de sécurité civile entreprise par la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot depuis 2010;

Considérant les responsabilités dévolues à la Ville dans le cadre de la *Loi sur la sécurité civile*;

Considérant les responsabilités de la Ville en matière de coordination lorsqu'un sinistre se produit sur son territoire;

Considérant les responsabilités de la Ville en matière de protection des personnes, des biens et de l'environnement lors d'un sinistre;

Considérant la pertinence d'assurer la présence d'une structure municipale de sécurité civile en matière de prévention, préparation, intervention et rétablissement;

Considérant la nécessité d'adopter le plan de sécurité civile et des mesures d'urgence tel que préconisé par la *Loi sur la sécurité civile* (2001);

Considérant l'analyse faite à la présente assemblée.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu que le Conseil adopte le Plan de sécurité civile et des mesures d'urgence de la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot.

ADOPTÉE

2011-05-143 ACHAT DE BILLET – TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION DES SOINS DE SANTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES

Considérant, notamment, l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales*;

Considérant que les profits du tournoi de golf seront versés au profit de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'acheter un billet pour le tournoi de golf au profit de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges, qui se tiendra le 16 mai 2011 au Club de golf Whitlock au coût total de **225 \$**, payable à la Fondation des soins de santé de Vaudreuil-Soulanges et d'autoriser la mairesse **Marie-Claude B-Nichols** à y participer.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2011-05-144 ACHAT DE BILLETS – TOURNOI DE GOLF 2^E ÉDITION IGA EXTRA ROCHETTE VÉZINA

Considérant, notamment, l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales*;

Considérant que les profits du tournoi de golf seront versés au profit de la formation de la jeunesse.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'acheter trois billets pour le tournoi de golf au profit de la 2^e Édition du tournoi de golf IGA extra Rochette Vézina, qui se tiendra le 28 juin 2011 au Club de golf Summerlea au coût total de **780 \$**, payable à Supermarché Don-Quichotte et d'autoriser la mairesse **Marie-Claude B-Nichols**, la conseillère **Danie Deschênes** et le conseiller **Sylvain Lemire** à y participer.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2011-05-145 ACHAT DE BILLETS – TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT 2011

Considérant, notamment, l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales*;

Considérant que les profits du tournoi de golf seront versés au profit de la jeunesse.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'acheter quatre billets pour le tournoi de golf du maire 2011, qui se tiendra le 3 juin 2011 au Club de golf Le Falcon au coût total de **740 \$** payable à la Ville de L'Île-Perrot et d'autoriser la mairesse **Marie-Claude B-Nichols**, la conseillère **Danie Deschênes** et les conseillers **Sylvain Lemire** et **Bernard Groulx** à y participer.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2011-05-146 SIGNALISATION ROUTIÈRE – DÉFENSE DE STATIONNER

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'autoriser le Service des travaux publics à procéder à la mise en place d'une enseigne « défense de stationner » aux endroits suivants :

Côté Ouest de la rue Pasteur;
Côté Est de la rue Jean-Paul-Lemieux;
Côté Nord de la rue Michel-McNabb entre les rues Jean-Paul-Lemieux et Estelle-Mauffette;
Côté Ouest de la rue Estelle-Mauffette;
Côté Nord de la rue Léo-Ayotte entre les rues Estelle-Mauffette et des Villas;
Côté Ouest de la rue des Villas;
Côté Est de la rue de la Rivelaine;
Côté Ouest de la rue Perrier.

ADOPTÉE

2011-05-147 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de lever la séance à **20h36**.

ADOPTÉE

Marie-Claude B-Nichols
Mairesse

Katherine-Erika Vincent
Greffière

/vc
